

HARAS DE JARDY

Centre équestre



PRÉSENTATION SPORT ÉTUDES ÉQUITATION – JARDY

HARAS DE JARDY

Centre équestre



CONTRAT SECTION SPORT ETUDES 2025 / 2026 DU CENTRE ÉQUESTRE & PONEY-CLUB DÉPARTEMENTAL DU HARAS DE JARDY

Je soussigné

Représentant du cavalier

Atteste avoir pris connaissance et accepté (**) :

- Les conditions générales de vente des prestations équestres de l'établissement
- Les conditions d'assurance de la licence fédérale et les possibilités qui me sont données de souscrire des garanties complémentaires
- Les conditions de l'assurance annulation et ce en conformité à l'article 38 de la loi 84610 du 16 juillet 1984 puis celle du 13 juillet 1992
- Le règlement intérieur du centre équestre et poney club départemental du Haras de Jardy et le règlement des parcs et jardins du conseil départemental des Hauts-de-Seine

(**) Un exemplaire des conditions générales de vente des prestations équestres, du règlement des sections sportives, un exemplaire des conditions d'assurance annulation, des garanties couvertes par la licence fédérale, un exemplaire du règlement intérieur, un exemplaire du règlement du parc départemental du Haras de Jardy sont affichés et mis à ma disposition aux secrétariats du centre équestre et du poney club.

Fait à Marnes-la-Coquette, le

SIGNATURE :

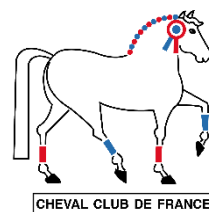
Refus de l'assurance annulation :

SIGNATURE :

☐ J'ai pris connaissance des conditions de vente et je refuse l'assurance annulation et renonce, de ce fait, à toute demande de remboursement pour quelque raison que ce soit (maladie, accident...).

HARAS DE JARDY

Centre équestre



PRESENTATION DU HARAS DE JARDY



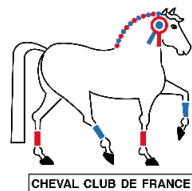
- Le Haras de Jardy
- Les installations sportives
- Les disciplines pratiquées



Le Centre Equestre et Poney Club du Haras de Jardy

- **Un centre équestre et un poney club**

1^{er} Centre Equestre de France avec 3000 licenciés



- **Un lieu ouvert à la pratique de l'équitation**

300 heures d'équitation par semaine pour les personnes en situation de handicap



MINISTÈRE
DES SPORTS

BPJEPS



MINISTÈRE
DES SPORTS

DEJEPS

- **Un centre de formations professionnelles**

100 élèves en formation par an



- **Un site de manifestations sportives**

120 journées de manifestations sportives par an

30 000 compétiteurs accueillis par an

- **Un parc de promenades de 75 hectares**



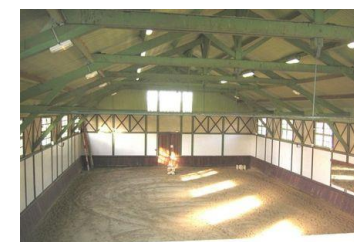
Les installations du Haras de Jardy



La cour du Poney Club



La cour des 49



Le Petit Manège



Les écuries intérieurs du Poney Club



Le Grand Manège



Les écurie du Centre Equestre



Le manège du Poney Club



La carrière du Poney Club

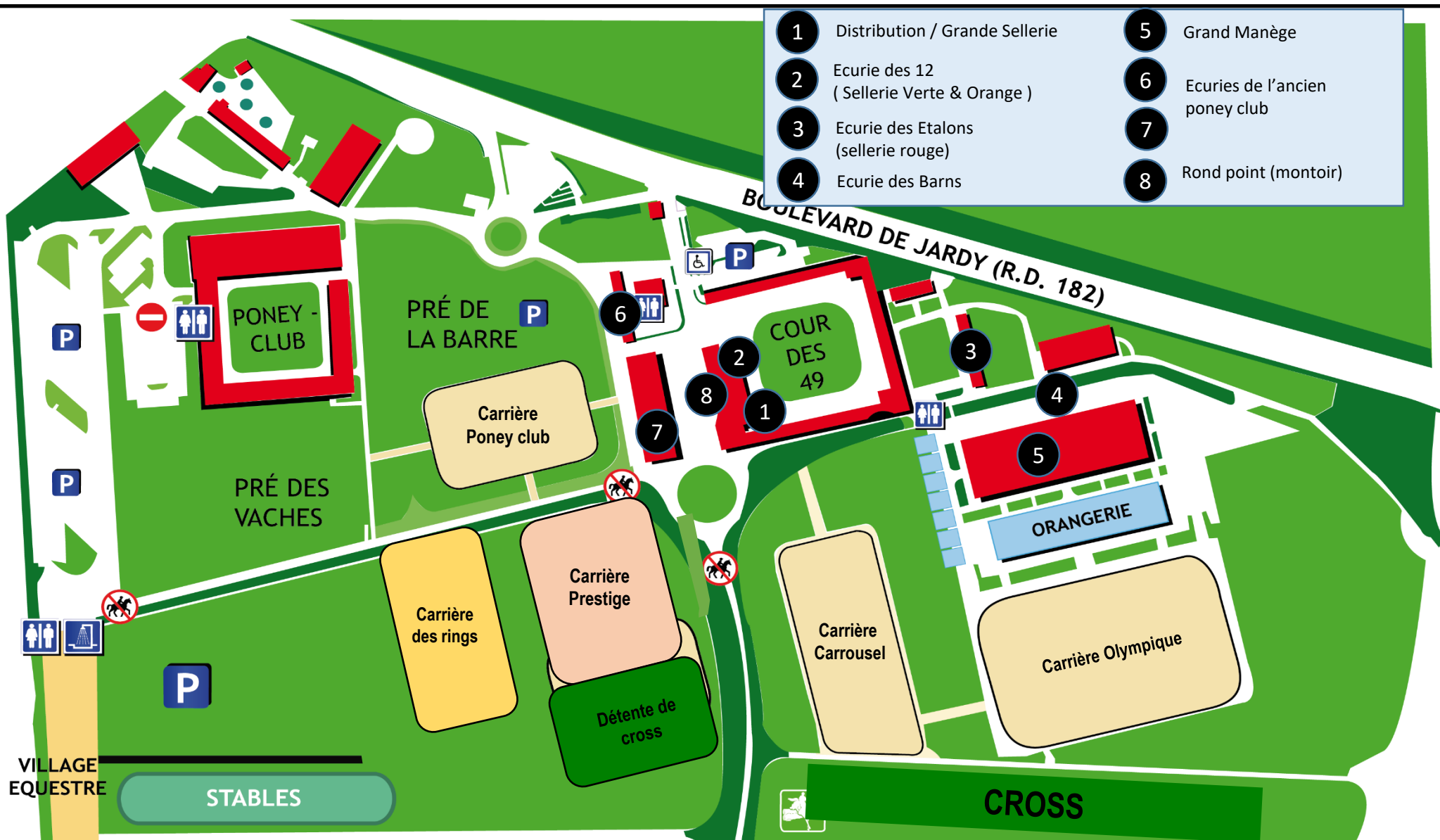


La Carrière Olympique



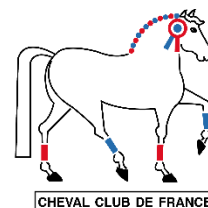
Le cross

Plan du site et des installations sportives



HARAS DE JARDY

Centre équestre



Au Haras de Jardy, toutes les disciplines se pratiquent



Saut d'Obstacles



Horse-Ball



Hunter



Concours Complet d'Equitation



Pony-Games



Equifun



Dressage



Attelage



Organisation du Sport-Etude



2 entraînements sportifs
minimums par semaine

MARDI

17h00 à 18h30

JEUDI

17h00 à 18h30



A partir de
16h00

Arrivée des élèves
au Haras de Jardy,
vestiaires,
préparation des
affaires

Vers
16h30

Distribution des
chevaux,
préparation des
aires
d'évolutions

17h00

Pratique
équestre autour
et sur le cheval,
alternance
Dressage / CSO/
Extérieur

À partir de
18h20

Echange,
programmation des
séances à venir,
organisation autour
des compétitions à
venir

18h30 à 19h00

Soins aux
chevaux, et
rangement du
matériel,
vestiaires

19h00

Départ de Jardy

La cavalerie



Le Haras de Jardy dispose d'une cavalerie de 76 chevaux d'école adaptée au niveau des cavaliers et aux exigences pédagogiques.

De septembre à novembre:

Un cheval différent lors de chaque séance.

De décembre à Juin

Intégration d'une notion de couple et travail avec un cheval spécifique, en fonction des objectifs établis ET du travail fourni



Programme pédagogique

Septembre:

Définir les objectifs sportifs des cavaliers

Compétiteur

Objectif
Championnats de FRANCE

Formation du couple en fonction de la discipline, planification de la saison de concours (2 à 3 concours par mois)

Pas d'objectif Championnat

Planification de la saison de concours
(1 à 2 concours par mois)

Bilan trimestriel transmis
à l'école & aux parents

Non compétiteur

Objectif : passage de l'examen Galop supérieur

Bilan trimestriel transmis
à l'école & aux parents

LA COMPÉTITION

La compétition fait partie intégrante du cursus du SPORT ETUDES



Compétition Club



Compétition Amateur

OBJECTIFS SPORTIFS

Championnats de France
Individuels lors du
Generali Open de France

Championnats de France par
équipes ou en individuel
dans la discipline concernée

LE MATERIEL

Equipement du Cheval

Mis à disposition par le Haras de Jardy

- Selle, filet & tapis

A la charge du cavalier

- Guêtres & Protège boulets
- Couvre rein
- Enrênement, gogue commandé
- Matériel de concours
- Matériel de pansage

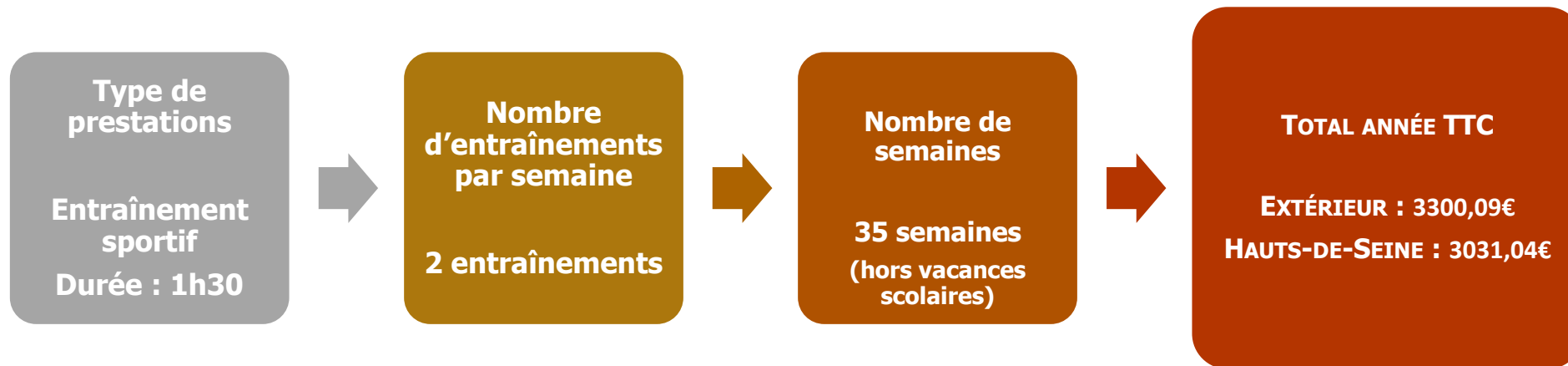
Equipement du Cavalier

- Pantalon
- Casque, gants, bottes
- Sac de transport

-> Possibilité de louer un casier sur place pour le matériel équestre

Le cavalier aura besoin d'un matériel plus spécifique en cas d'épreuve en compétition et en fonction du cheval attribué

Inscription pour l'année 2025 / 2026



Le tarif indiqué comprend la pratique équestre dans le cadre de deux entraînements sportifs par semaine.
Les frais liés à une participation en compétition feront l'objet d'une tarification supplémentaire.

	Tarif TTC
Licence fédérale	18 ans et moins : 25 euros 18 ans et plus : 36 euros Licence fédérale à prendre en même temps que l'inscription
Licence compétition club	Gratuite* *Détenir au préalable une licence fédérale et fournir un certificat médical
Licence compétition amateur	80 euros* *Détenir au préalable une licence fédérale et fournir un certificat médical

Modalités de règlement

TOTAL ANNÉE TTC



LICENCE FÉDÉRALE

RÈGLEMENT DES SÉANCES D'ÉQUITATION :

L'inscription aux séances est ferme et définitive pour l'année.

- Facilités d'encaissement
- Souscription d'une assurance annulation dont les modalités de remboursement sont décrites dans nos conditions de vente.

Prime assurance : 52/62 euros

(à déduire du prix du forfait si vous ne prenez pas l'assurance annulation)

A régler au moment de l'inscription,
La licence fédérale vous permet :

- D'être assuré pour votre pratique équestre dans tous les clubs affiliés Fédération Française d'Equitation
- De participer à une dynamique sportive
- De passer ses Galops FFE

Pratique de la compétition

La pratique de la compétition n'est pas obligatoire et ne fait pas partie du forfait annuel.
Elle reste cependant un axe de progression important et une finalité pour le cavalier.

Mise à
disposition d'un
équidé pour la
compétition
&
Coaching

35 à 95 euros
selon la discipline pratiquée



Frais
d'engagement à
la compétition

25 à 60 euros
selon la discipline pratiquée



Transport

Forfait de base inclus
pour 50 km

Les frais liés à une participation en compétition feront l'objet d'une tarification supplémentaire.

Contacts renseignements et inscriptions



Domitille Portier
Entraîneur - Responsable du sport études
Email : sportetudes@jardy.fr